

# Avant-propos

Mis à jour chaque année, « L'essentiel des zonages en Occitanie » présente les principaux zonages pour la région Occitanie, qu'ils soient administratifs, d'étude ou d'action publique. Pour chacun d'eux, il fournit des indicateurs de population, de superficie et de densité de peuplement. La géographie de référence de cette édition est celle du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Au cours de l'année 2024, les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été redéfinis et un nouveau zonage « France ruralités revitalisation » a été mis en place pour soutenir les territoires ruraux fragiles. Cette édition 2024 de « L'essentiel des zonages en Occitanie » intègre ces nouveaux périmètres.

La situation sanitaire avait conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement de 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a donc été adaptée et les évolutions mesurées sur la dernière période doivent être analysées avec un pas de six ans (ici 2015-2021). La comparaison des évolutions de la population sur des périodes de durées différentes (cinq ans pour 2010-2015, six ans pour 2015-2021) n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

En complément, vous trouverez en téléchargement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) un ensemble de fichiers relatifs à la [géographie administrative et d'étude](#) :

- composition communale de chaque zone pour ces différents zonages ;
- définitions et notes méthodologiques sur la construction des zonages d'étude.

Le site Insee [Statistiques locales](#) vous propose, en outre, un outil cartographique interactif pour :

- visualiser et comparer les différents zonages ;
- cartographier un grand nombre d'indicateurs ;
- importer vos propres données pour les cartographier et les travailler avec celles de l'Insee.

Caroline Jamet  
**Directrice régionale de l'Insee Occitanie**